

Les atouts du centre

Une équipe pluridisciplinaire
Des visites en milieu professionnel
Des liens étroits avec les organismes professionnels d'emploi ou d'installation agricole de Lozère
Un accompagnement individualisé tout au long de la formation.

Taux d'appréciation des bénéficiaires
(2023-2025) : 83.88 %
Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2024) : 70 %
Taux d'insertion dans l'emploi (2024) : 70%
Taux d'insertion dans le métier visé (2024) : 50%
Taux de réussite aux examens (2023-2025) : 50.00 %
Taux de poursuite d'études (2024) : 20.00%
Taux d'interruption en cours de formation (2024-2025) : 65.00 %
Taux de rupture des contrats d'apprentissage (2024-2025) : 71 %

Vous pouvez vous rendre sur le site internet :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.
04 66 32 02 39

CFA de la Lozère

Site de Marvejols
1, Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 Marvejols
☎ 04.66.32.02.39
Mail : cfa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



BTSA ACS'AGRI

RNCP 39836

(Brevet de Technicien Supérieur
Analyse Conduite et Stratégie de l'entreprise
AGRIcole)
Formation par apprentissage
Formation diplômante

- Ministère en charge de l'Agriculture
- Date de publication : 28/11/2024



Perspectives professionnelles & débouchés

- Intégrer une structure de conseil ou d'appui aux agriculteurs, (chambre d'agriculture, Cuma, Safer, banque etc...)
- Être agriculteur
- Poursuivre ses études (licence, classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs etc..)

Structure du diplôme

- ⊕ Diplôme national de **niveau 5** délivré par le Ministère en charge de l'Agriculture.
- ⊕ Evaluations au nombre de 8 dont 5 en CCF (contrôle en cours de formation) et 3 en EPT (épreuve ponctuelle terminale) avec un coefficient 1)

Objectifs de la formation

- Acquérir les outils pour gérer une entreprise agricole et la faire évoluer en réalisant des axes stratégiques pour s'adapter au marché.

Contenu de la formation

Modalités pédagogiques : Alternance des cours théoriques, pratiques et mise en situation professionnelle via les périodes en entreprise. Travail et analyse sur les exploitations d'apprentissage avec un accompagnement individualisé.

Moyens techniques : Le centre dispose de tous les équipements pour permettre le bon déroulement de la formation, salle de cours, salle informatique, CDR, exploitation du lycée et exploitations partenaires. Il est toutefois conseillé d'avoir un ordinateur portable.

Modules professionnels :

- Piloter des systèmes biotechniques dans une perspective de multiperformance
- Assumer la gestion administrative, écologique et financière de l'entreprise agricole
Manager l'activité d'une entreprise agricole
- Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole
- Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles
- Technique de cours, français, anglais, math et informatique dans les situations de la vie professionnelle

Lieu de formation : Marvejols (déplacements à prévoir)

Modalités d'évaluation et de validation

Examen constitué de 8 épreuves terminales obligatoires et le cas échéant 1 épreuve facultative. Chaque bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen.

Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes.

Possibilités de valider un ou des blocs de compétences
Adaptation du contenu pédagogique pour les futurs apprentis ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur au BTS
Parcours modulable selon profil du candidat.

Rythme et durée de la formation

Formation sur 2 ans par alternance de 3640 h au total,
1 435 h en centre (21 semaines/an) et 2205 h en entreprise (26 semaines par an) pour un total de **3640 heures** de formation et 5 semaines de congés payés.
Formation en présentiel.
Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre, 2 semaines en entreprise
Période de la formation : de septembre à juin

Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible si moins de 16 ans ou plus de 29 ans)
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage
- Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation

Statuts et rémunération

Salarié(e) en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge et fixé pour chaque année de formation (de 27 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.
En fonction de la convention collective, les conditions tarifaires sont fixées par l'OPCO dont dépend l'employeur.

Adaptation possible et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

